



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2019/2020

Du Bowling Club Rouen Dragon

Du samedi 19 septembre 2020 à Rouen

Membres du bureau présents :

MM DEGUINE Bernard (Président), COLLOT Stéphane (Vice-Président), LHOMME Yohane (Secrétaire), DIOURIS CASTELOT Pascal (Trésorier), RENAUDINEAU Eric (Trésorier Adjoint), FRECHON Sylvain (Responsable Ligue du mercredi)

Membre du bureau absent excusé :

Mme FROCAUT Anne Marie (Secrétaire Adjointe) représentée par M DEGUINE Bernard

Membres du club présents : 19

Nombre de pouvoirs : 34

L'ensemble des membres présents ou représentés exprime 53 voix sur un total de 90 licences, le quorum est atteint.

Le Président Bernard DEGUINE ouvre la séance à 10 h 10.

Ordre du Jour

1. Approbation du Procès-Verbal du Samedi 14 septembre 2019
2. Rapport Moral du Président pour la saison 2019/2020
3. Rapport Financier du Trésorier pour la saison 2019/2020
4. Prévisionnel du Trésorier pour la saison 2020/2021
5. Appel à candidature pour les personnes souhaitant rejoindre le comité directeur
6. Composition du nouveau bureau
7. Questions diverses

1. Approbation du Procès-Verbal du samedi 14 septembre 2019

Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2018/2019 du **Bowling Club Rouen Dragon** est approuvé à l'unanimité des voix par 53 voix sur 53.

2. Rapport Moral du président pour la saison 2019/2020

Le Rapport Moral 2019/2020 du **Bowling Club Rouen Dragon** est approuvé à l'unanimité des voix par 53 voix sur 53.

Celui-ci sera joint à ce Procès-Verbal.

3. Rapport Financier du Trésorier pour la saison 2019/2020

Le club dégage un solde positif de 2253,92 €.

Le Rapport Financier 2019/2020 du **Bowling Club Rouen Dragon** est approuvé à l'unanimité des voix par 53 voix sur 53.

4. Prévisionnel du Trésorier pour la saison 2020/2021

Le prévisionnel du trésorier est approuvé à l'unanimité des voix par 53 voix sur 53.

Le Comité Directeur du **Bowling Club Rouen Dragon** a décidé que la cotisation pour la licence 2021/2022 sera toujours de 25,00 €.

La cotisation d'affiliation est approuvée à l'unanimité des voix par 53 voix sur 53.

5. Appel à candidature pour les personnes souhaitant rejoindre le Comité Directeur

3 démissions ont été transmises au Comité Directeur du **Bowling Club Rouen Dragon** durant cette saison 2019/2020 :

- M LEMETAIS Christophe
- M DURAND Quentin
- M LHOMME Yohane qui nous avait fait part de son intention de quitter ses fonctions lors de l'Assemblée Générale 2018/2019

Mme DUVAL Marie a émis le souhait de rejoindre le Comité Directeur du Bowling Club Rouen Dragon.

Mme DUVAL Marie est élue à l'unanimité des voix par 53 voix sur 53.

6. Composition du nouveau bureau

Le Bureau du Comité Directeur se compose ainsi :

Président - Responsable Ligue du jeudi

M DEGUINE Bernard

Vice-Président - Responsable de la Coupe du BCRD

M COLLOT Stéphane

Secrétaire

Mme FROCAUT Anne Marie

Secrétaire adjoint

Trésorier - Responsable Ligue du lundi

M DIOURIS CASTELOT Pascal

Trésorier adjoint - Responsable homologation des ligues

M RENAUDINEAU Eric

Responsable de la Ligue du mercredi

M FRECHON Sylvain

Responsable Communication – Développement

Mme DUVAL Marie

Responsable Adjoint Communication – Développement

7. Questions diverses

✓ Bernard DEGUINE :

- « Afin de préparer la saison sportive 2020/2021 notamment concernant les équipes Nationales et Régionales, est-ce que les capitaines en poste sur la saison 2019/2020 acceptent de reconduire à ce poste pour la saison 2020/2021 ? »
- Les capitaines présents ce jour acceptent de reconduire. Contact va être pris avec les capitaines absents ce jour.
- Un mail va ensuite être envoyé par Mme FROCAUT Anne Marie aux joueuses/joueurs ayant participé au Championnat Régional 2019/2020 afin de savoir s'ils souhaitent toujours faire partie des équipes pour la saison 2020/2021.

Le Comité Directeur du **Bowling Club Rouen Dragon** se réunira prochainement afin de mettre en place les équipes pour le Championnat des Clubs Nationale et Régionale, équipes qui seront les mêmes que pour la saison 2019/2020 pour les raisons que nous connaissons toutes et tous.

✓ Bernard DEGUINE :

La saison sportive ayant reprise, le bowling de Rouen ouvre de nouveau ses portes à 10 h 00 le samedi matin pour les licencié(e)s souhaitant venir s'entraîner. Afin d'encadrer les plus novices notamment les nouvelles recrues aussi bien jeune qu'adulte et les personnes le désirant, la mise en place d'un accompagnement va être reconduit cette saison. Un planning sera mis en ligne sur le site afin que les membres souhaitant donner un peu de leur temps le samedi matin se fassent connaître.

Par ailleurs, une attention toute particulière est demandée à chacun(e) de nos licencié(e)s dans le cadre du respect des consignes sanitaires actuelles.

✓ Daniel MARIE :

- « Est-ce que tous les licenciés évoluent sur les ligues du BCRD ? »
- Non malheureusement.

- « Avons-nous eu un retour positif, par le biais de nouvelle licence lors de la Journée de la Femme du 8 mars 2019 ? »
- Non, aucun retour dans ce sens malgré les bons retours des participantes.

- « Pourquoi ne pas organiser une journée où tous les licenciés pourraient se retrouver tous ensemble afin d'échanger, se rencontrer ? »
- « Pourquoi ne pas non plus rencontrer les groupes que nous croisons régulièrement au bowling de Rouen venant jouer pour s'amuser afin de leur proposer de rejoindre notre club ? »
- Ces 2 idées seront retenues pour la saison 2021/2022, la licence 2020/2021 étant incertaine vu la crise sanitaire. À noter tout de même que Bernard DEGUINE se tourne régulièrement vers ces groupes d'habitues que nous croisons au bowling de Rouen.

✓ Christophe LEMETAIS :

- « Le solde financier de cette fin de saison étant positif, pouvons-nous faire fabriquer des masques à l'effigie du club ? »
- Bernard DEGUINE se renseigne dès ce lundi.

✓ Daniel LEROY :

- « Pourquoi une nouvelle norme concernant les trous d'équilibrage des boules ? »
-
- Comme indiqué à la page 17 du livre III « Caractéristiques Techniques » de la réglementation bowling, un trou d'équilibrage, lorsqu'il est admis, ne peut pas dépasser 1 pouce ¼ de diamètre (31.8mm) à aucun endroit sur toute sa profondeur (chanfrein compris)

Pour les boules de plus de 10 livres (4.53 kg) avec trou d'équilibrage, ces boules pourront être utilisées jusqu'au 31 août 2021 SAUF pour les compétitions suivantes pour lesquelles **le trou d'équilibrage est interdit** à compter du 01/08/2020 :

- Les championnats de France doublettes
- Les championnats de France individuels,
- Les Championnats de France Jeunes
- Le championnat des clubs (divisions N1, N2 et N3)
- Les compétitions Sport Entreprise
- Les compétitions Sénior +
- Les tournois nationaux scratch
- Les tournois scratch-handicap
- Les tournois internationaux en France et à l'étranger
- Les championnats internationaux

- Le rebouchage doit être fait par un perceur professionnel. Nous allons prendre contact avec le bowling de Rouen afin de savoir s'ils effectuent cette tâche et à quel tarif pour les licenciés du club.

✓ Arnaud LEMAITRE :

- « Concernant le calendrier fédéral, à quel moment allons-nous connaître les lieux des finales nationales ? »

- Nous ne pouvons malheureusement répondre à cette question, la FFBSQ étant actuellement en contact avec les Ligues Régionales et les centres de bowlings. Néanmoins, le calendrier régional envoyé par Yohane courant août nous donne un aperçu des lieux des compétitions en région.

✓ Guillaume LE BAIL :

- « Est-il possible de remettre en place l'entraînement pour les équipes régionales et nationales pour cette saison 2020/2021 ? »

- Nous allons voir pour remettre ceci en place.

Fin de la séance à 12 h 05

Le Président

Bernard DEGUINE



La Secrétaire,

~~Anne Marie FROCAUT~~

Pour Ordre,

Yohane LHOMME